

141 – LES JARDINIERS DE SAINT-MAXIMIN / VERSEMENT D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Par courriel du 22 juillet 2019, l'association LES JARDINIERS DE SAINT-MAXIMIN a sollicité la commune pour le versement d'une subvention exceptionnelle pour aider au financement de l'achat d'une bâche pour recouvrir le restant de la serre permettant à tous les jardiniers de faire leur semis, et d'une tondeuse débroussailleuse pour l'entretien des parties communes de l'allée et du chemin d'accès aux parcelles.

Monsieur le Maire propose que la commune de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume participe au financement de ce projet, et propose l'octroi d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 700,00 € qui sera versée sur le compte de l'association LES JARDINIERS DE SAINT-MAXIMIN de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume.

Monsieur le Maire demande,

- d'approuver l'opportunité du versement de cette subvention,
- d'autoriser Monsieur le Maire à verser la subvention de 700,00 € précitée sur le compte de l'association LES JARDINIERS DE SAINT-MAXIMIN de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume,
- de dire que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au Budget.